

STATUT MIGRATOIRE DES PARENTS ET NON SCOLARISATION DES ENFANTS AU CAMEROUN

Hélène KAMDEM KAMGNO¹, Astadjam YAOUBA²

INTRODUCTION

En Afrique sub-saharienne, des millions d'enfants et d'adultes restent encore privés de la possibilité de s'éduquer, en particulier les filles. Les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples réalisée en 2011 au Cameroun sont une nouvelle fois l'occasion de constater ces inégalités persistantes en matière d'éducation. Globalement, il ressort de ces résultats que 15% des hommes de 6 ans et plus et une proportion plus élevée de femmes (26%) n'ont aucun niveau d'instruction. On observe des écarts importants selon le milieu de résidence, les régions et le niveau de vie, aussi bien chez les femmes que chez les hommes (EDS-MICS 2011).

Les nombreuses études qui se sont intéressées ces dernières années à la scolarisation des enfants ont mis en exerce le poids non négligeable des variables environnementales, telles que la situation économique des parents, leur origine sociale, et même leur statut migratoire. Bader et Fibbi (2012) démontrent par exemple que dans la perception collective, les enfants de migrants riment souvent avec problèmes sociaux, tourments identitaires et surtout difficultés, voire échecs scolaires. Martine Chomentowski (2012) parvient à une conclusion semblable, lorsqu'elle observe que « *les enfants de migrants constituent une catégorie lourdement représentée dans les statistiques de l'échec scolaire* ».

Au Cameroun, les migrations sont un phénomène important, au regard des indicateurs qui en rendent compte. L'indice de mobilité résidentielle (proportion de la population migrante) en 2005 est égal à 31,19% ; ce qui signifie qu'un peu plus de 3 personnes sur 10 ont changé de lieu de résidence au-moins une fois au cours de leur vie. Parmi les 5.427.798 migrants recensés en 2005, 482.132 soit 8,9%, sont d'origine externe. Lorsqu'on considère les pays d'origine de ces immigrants, on s'aperçoit que les Africains sont nettement plus nombreux (91,57%) que ceux natifs des autres continents (BUCREP, 2010).

¹ Chargée de Cours, IFORD – Université de Yaoundé II.

² Doctorante – Université de Yaoundé I.

Et, comme beaucoup de pays d'Afrique au sud du Sahara, le Cameroun est classé parmi les pays en voie de développement. Selon les résultats des deux précédentes Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM) réalisées respectivement en 2001 et en 2007, 2 personnes sur 5 (soit 40 %) vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Le pays compte 19 406 100 habitants, parmi lesquels une forte proportion de jeunes scolarisables. Avec 43,6 % des moins de 15 ans, l'âge médian y est de 17,7 ans et l'âge moyen se situe à 22,1 ans (BUCREP³, 2010).

Dans un tel contexte, la question de la scolarisation des enfants se pose nécessairement, surtout à l'heure où on dénombre beaucoup de réfugiés et de migrants économiques.

La présente étude a pour objectif d'étudier les relations entre les facteurs environnementaux et la non-scolarisation des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire de leurs parents. Les questions suivantes feront l'objet d'analyses plus poussées : Comment varient les taux de scolarisation des enfants de 5 à 15 ans selon quelques caractéristiques socio-démographiques et économiques et en fonction du statut migratoire des parents ? Quels sont les facteurs qui expliquent les disparités d'accès à l'école observées entre les enfants de natifs et ceux de migrants?

I. REVUE DE LA LITTERATURE

La revue ci-après portera sur les approches explicatives de la non-fréquentation scolaire des enfants. La littérature distingue deux grandes approches explicatives de la non-fréquentation scolaire des enfants : l'approche liée à l'offre scolaire, qui regroupe les facteurs internes au système éducatif et les approches liées à la demande de scolarisation, où on retrouve les facteurs externe à ce système.

1. L'APPROCHE PAR L'OFFRE SCOLAIRE

Selon l'UNICEF (2004), il y a des facteurs internes au système scolaires qui ont été identifiés comme affectant la décision de scolariser les filles et leur rendement scolaire. L'offre scolaire est l'ensemble constitué des infrastructures éducatives, du personnel enseignant, du matériel didactique, du contenu des enseignements, etc. Cette offre comporte deux dimensions, à savoir la dimension « quantité » et la dimension « qualité ». La dimension quantité fait référence à la densité et la distance d'accès aux écoles. Selon Bouaré *et al* (2012), plus les établissements scolaires vont être nombreux et équitablement répartis entre les localités, plus

³Bureau Central des Recensements et Etudes de Population

les parents pourront scolariser leurs enfants, non pas seulement parce que les distances sont courtes, mais aussi parce que la proximité joue un rôle de publicité en faveur de la scolarisation. La dimension qualité quant à elle reflète aussi bien les conditions matérielles dans lesquelles les enfants étudient (confort de l'établissement) que les conditions pédagogiques (contenu des enseignements, formation des maîtres, faible présence des femmes parmi les enseignants, etc.).

2. L'APPROCHE PAR LA DEMANDE DE SCOLARISATION

Compte tenu du fait que l'offre scolaire ne suffit pas à assurer la scolarisation des enfants, la recherche s'est orientée ces dernières années vers les facteurs liés à la demande scolaire. Par demande scolaire, il faut entendre le « *produit d'un ensemble de facteurs (scolaires, économiques, sociaux, démographiques, politiques, religieux, culturels) que les individus et les groupes prennent en compte, directement ou indirectement, consciemment ou non, dans leurs pratiques de scolarisation : ces facteurs conditionnent ainsi la mise à l'école, l'itinéraire scolaire et la durée de la scolarité* » (Kabore, Pilon et Lairez, 1999). La littérature fait ressortir trois grands groupes de facteurs, au niveau de la demande : les facteurs démographiques, culturels et économiques.

2.1. Les facteurs démographiques

◆ Le sexe du chef de ménage

La recherche sur l'éducation démontre que les comportements des hommes chefs de ménage et ceux des femmes ne sont pas les mêmes en ce qui concerne la scolarisation des enfants.

Les femmes chefs de ménage ont plus de propension à scolariser les enfants que les hommes du même statut. De nombreuses études ont pu confirmer cette tendance, parmi lesquelles les travaux de Kobiane J.F (2002), Clevenot et Pilon (1996) qui ont travaillé dans sept pays d'Afrique (Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Rwanda, Sénégal, Zambie), Wakam (2002) au Cameroun, Kabore *et al* (ibid.) au Burkina Faso, et De Vreyer (1993) en Côte d'Ivoire, etc. Pour Pilon (1996) cela s'explique par le fait que les femmes plus que les hommes, consacrent plus de leurs temps et de leur argent à l'éducation des enfants ainsi qu'à leur épanouissement. Par ailleurs, certains auteurs (Cisse, 2011) relèvent que les femmes scolarisent toujours plus les garçons que les filles, bien que la discrimination dans la scolarisation des filles et des garçons soit moindre que dans les ménages dirigés par des hommes.

◆ Le statut familial de l'enfant

En Afrique, on observe une variation de la scolarisation des enfants selon leur lien de parenté avec le chef de ménage. Pilon (1996), suite à une étude réalisée au Togo sur les enfants de 6 à 14 ans, conclut que les enfants confiés sont moins scolarisés que les enfants du chef de ménage. Wakam (2003) trouve le même résultat dans une étude menée au Cameroun. Mais ce constat n'est pas généralisable, car Ekango (2010) se fondant sur les travaux de Bommier et Shapiro en 2001, explique que dans les milieux où existent encore les réseaux familiaux, l'enfant peut être confié à une famille dans laquelle sa scolarisation est assurée par des parents autres que ses parents biologiques.

◆ **La structure par âge et par sexe des membres du ménage**

La répartition des tâches au sein des ménages confère souvent aux filles la charge de s'occuper des enfants en bas âges, en plus des travaux domestiques, ce qui a amené les chercheurs à s'intéresser à la relation entre le nombre d'enfants d'âge préscolaire (généralement 0-5ans) dans un ménage et la fréquentation scolaire des filles de ce ménage. Il ressort en général une faible fréquentation des filles issues de ce type de ménage.

Ekango (ibid.) souligne que la présence et le nombre d'enfants en bas âge (moins de 6 ans) dans le ménage affecte la scolarisation des enfants de 6-14 ans, mais touche particulièrement celle des jeunes de 15 à 24 ans, en particulier les filles.

◆ **La taille du ménage**

La taille du ménage a trait au nombre de personnes habitant dans un ménage. Au Cameroun, la taille moyenne des ménages est de 5,1 en 2005. La taille du ménage peut conduire à une scolarisation différentielle des enfants. Les résultats des études sur cette question divergent. Certaines d'entre-elles aboutissent à une relation positive entre la taille du ménage et la scolarisation des enfants. C'est le cas des travaux menés en Afrique sub-saharienne : Tchad (Mbaindoh, 1997), Cameroun (Odi, 1995) Kenya (Gomes, 1984) Mali (Marcoux, 1994) et Cote d'ivoire (Ntsamé Ondo, 1999). D'autres par contre concluent à une relation négative. Cela a été observé en milieu rural Thaïlandais (Knodel *et al*, 1990), et au Québec (Jean, 1989), où les familles nombreuses avaient tendance à retirer les enfants de l'école (UNICEF, 2004).

◆ **Le statut matrimonial du chef de ménage**

Le fait que le chef de ménage soit célibataire, monogame ou polygame peut exercer une influence sur la scolarisation des enfants, la préférence pour l'envoi des garçons plutôt que

des filles à l'école. Kobiane (2002) reprenant Marcoux (1994), fait remarquer que les garçons appartenant à des ménages dont le chef est polygame présentent les plus forts taux de scolarisation alors que chez les filles, ce sont celles qui appartiennent à un ménage où les coépouses vivent ensemble qui sont les plus scolarisées. Cependant, Pilon (1996) et Lututala (1996) cité par Kobiane (2002), font le constat contraire, à savoir que les chefs de ménage monogames scolarisent plus les enfants que les polygames. Le statut matrimonial du chef de ménage peut aussi affecter les résultats scolaires des élèves. Une étude réalisée au Burkina Faso sur l'origine sociale et les performances scolaires des élèves (Delwendé, 2008) révèle que les élèves issus de ménages dont le chef est polygame sont beaucoup moins performants que ceux vivant dans des ménages dirigés par un célibataire ou un monogame. Il en est de même de Lange (1998) qui observe à Bobo-Dioulasso que « *les enfants de père monogame sont.... davantage scolarisés que ceux de père polygame (78,41% contre 76,61%), et les filles beaucoup plus (71,29% contre 67%)* ».

2.2. Les facteurs culturels

◆ Le statut de la femme

La division sexuelle des tâches en Afrique confère aux femmes les activités relatives à l'«*inside*», c'est-à-dire les relations avec l'intérieur (du ménage), tandis que les hommes sont chargés de l'«*outside*», c'est-à-dire des relations avec l'extérieur. Outre ses fonctions reproductives, la femme a donc la charge d'exercer les travaux domestiques. Cette répartition des rôles affecte la scolarisation des enfants. Le garçon sera de ce fait envoyé à l'école, en tant que futur pourvoyeur de finances, contrairement à la fille, dont on estime que la mise à l'école pourrait la détourner de son rôle de « future mère ». Mais certains auteurs remarquent que de nos jours, on note d'importants changements par rapport à ce modèle traditionnel de base (Kamdem, 2010), du fait notamment de l'évolution des mœurs.

◆ La religion

Il existe de nombreux préjugés fondés sur la religion, et qui sont défavorables à l'inscription des enfants à l'école. Yacouba Yarou (1996) et E. Gérard (1998) dans leurs études portant respectivement sur les provinces Séno et Bani au Burkina Faso et le canton Baya au Mali, mettent en exergue l'influence négative de l'islam sur la scolarisation des enfants, notamment celle des filles. Evina Akam (1990) fait un constat semblable au Cameroun, à savoir que « *Les populations de religion musulmane ou traditionnelle se sont singularisées pendant longtemps*

et ce, jusqu'aux premières années d'indépendance du pays par leur faible ouverture à la culture occidentale véhiculée par la scolarisation ».

◆ **L'ethnie**

De même que pour la religion, les attitudes et comportements en ce qui concerne la scolarisation des enfants varient d'un groupe ethnique à un autre. Les ethnies ayant embrassé le christianisme ont plus facilement intégré la scolarisation des enfants. C'est le cas des Baganda de l'Ouganda (Akoto, 1993). J-Y. Martin (1972) quant à lui, au terme de ses recherches au Cameroun, classe les ethnies en trois catégories, suivant leurs attitudes face au système d'enseignement : une attitude de refus, une attitude d'adhésion et une attitude d'adaptation.

◆ **Le niveau d'instruction du chef de ménage**

D'après Clevenot et Pilon (1996) qui ont travaillé dans sept pays d'Afrique (Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Rwanda, Sénégal, et Zambie), le niveau d'instruction de chacun des parents a un effet sur la scolarisation des enfants. Ils observent que le niveau d'instruction des mères apparaît au moins aussi important sinon plus que celui du père pour la scolarisation des enfants. Konaté *et al* étudiant la scolarisation des enfants au Mali et leur maintien à l'école, affirment que « *L'instruction du chef de ménage, quel que soit le niveau ou la nature (formelle ou non formelle), est un élément positif pour la scolarisation des enfants de 7 à 14 ans... Aussi, plus le niveau d'instruction des chefs de ménage est élevé plus le nombre de scolarisés est élevé parmi leurs enfants* ».

Concernant les enfants de migrants, Meunier (2007; 2011) observe un effet significativement positif d'un niveau d'éducation, du père comme de la mère, supérieur à la scolarité obligatoire, sur les scores des élèves et ceci, quel que soit leur sexe. Meunier explique qu'un haut niveau d'éducation des parents implique souvent un meilleur appui scolaire pour les enfants (Meunier, 2007). Toutefois, des deux parents, le niveau de formation de la mère semble avoir un impact plus important sur les résultats scolaires des enfants (Meunier 2011: 23). Ce constat suggère l'interprétation suivante: partant du principe que la mère est, des deux parents, celle qui s'occupe davantage des devoirs des enfants, un niveau d'éducation plus élevé lui permet d'être un meilleur appui scolaire.

◆ **Le milieu de résidence et la région de résidence**

La zone où réside l'enfant est déterminante pour la scolarisation de ce dernier. En effet, les indicateurs de scolarisation en Afrique subsaharienne présentent des variations plus ou moins grandes selon le milieu de résidence et ceux-ci sont très défavorables au milieu rural (Kouakou, 2007). Une étude de Wakam (2000) au Cameroun a montré que les enfants du milieu urbain avaient nettement plus de chances de fréquenter un établissement scolaire que ceux du milieu rural, et que les inégalités entre filles et garçons seraient plus grandes en campagne qu'en ville. En effet, l'offre de scolarisation est plus élevée en ville. En outre, en campagne l'attachement à la culture est plus marqué, avec pour corollaires l'adoption de comportements et attitudes défavorables à l'école.

2.3. Les facteurs économiques

◆ Le niveau de vie du ménage

Il ressort de la littérature qu'il existe une association positive entre le niveau de vie du ménage et la scolarisation des enfants. Kobiané (2010), travaillant sur le Burkina Faso, fait remarquer qu'au niveau de l'ensemble du pays, le taux de fréquentation scolaire de la classe la plus pauvre est de 23,9 %, contre 81,6% pour les enfants de la classe la plus riche, soit un rapport riche/pauvre de 3,4. Les ménages au niveau de vie moyen ou élevé ont plus de moyens financiers à consacrer aux dépenses d'éducation, contrairement aux ménages au niveau de vie pauvre.

◆ L'activité économique du chef de ménage

L'activité économique du chef de ménage discrimine la scolarisation des enfants. Levison (1997) et Marcoux (1994), ont remarqué que les enfants appartenant aux ménages où le chef est un travailleur indépendant sont plus exposés au risque de travailler, par conséquent au risque de ne pas être scolarisés, par rapport à ceux vivant dans des ménages dont le chef est un travailleur salarié.

Concernant les élèves immigrés, le rapport 2006 sur les performances des élèves issus de l'immigration en France, au terme d'une comparaison des performances des enfants immigrés (première et deuxième générations) à celles de leurs pairs autochtones, mentionne, parmi les facteurs qui expliquent les différences, milieu socio-économique.

Il est important de relever la rareté d'études empiriques sur la situation scolaire des enfants de migrants en Afrique subsaharienne. Les écrits qui existent abordent surtout le cas des enfants réfugiés, du fait de la médiatisation à laquelle leur situation donne lieu. La plupart des travaux qui se sont intéressés à l'éducation des enfants migrants ou des enfants de migrants, qu'ils

soient théoriques ou empiriques, ont été réalisés en Europe, du fait qu'on y retrouve de nombreux migrants de 1^{ère} et de 2^{ème} génération.

II. HYPOTHESES, DONNEES ET METHODES D'ANALYSE

1. HYPOTHESE ET VARIABLES

1.1.Hypothèse de l'étude

L'hypothèse générale de l'étude est la suivante : A milieu de résidence égal, les enfants issus de parents immigrants sont moins scolarisés que ceux de parents natifs.

1.2.Variables de l'étude

La variable dépendante est la fréquentation scolaire actuelle. La question sur la fréquentation scolaire utilisée est celle portant sur l'année scolaire 2005-2006.

Les variables indépendantes sont : Le milieu de résidence, le sexe du Chef de ménage, le statut migratoire et le niveau d'instruction de ce dernier, la taille du ménage, le niveau de vie du ménage, le statut familial et le sexe de l'enfant.

2. SOURCE DE DONNEES ET POPULATION CIBLE

2.1.Source

Les données nécessaires à la réalisation de la présente étude sur le statut migratoire des parents et la scolarisation des enfants au Cameroun sont tirées de la 3^{ème} Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 3), réalisée en 2007 sur le territoire national. L'ECAM3 étant une enquête à objectifs multiples, son questionnaire est articulé autour des différents modules ci-après : la santé des membres du ménage, l'éducation, l'emploi et les revenus, les travaux domestiques et le travail des enfants, le standing et les équipements des ménages, le patrimoine, l'environnement du ménage, la mobilité résidentielle et les migrations, l'accessibilité aux infrastructures de base, l'agriculture et les activités du monde rural, la gouvernance et la corruption, le tourisme interne, les dépenses et la consommation finale des ménages (ECAM3, 2007). La troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages a porté sur un échantillon de 11534 ménages.

2.2.Population cible

La population cible de la présente étude est constituée des enfants de 5 à 15 ans vivant au Cameroun en 2007.

3. METHODES D'ANALYSE

Deux méthodes d'analyse sont utilisées dans le cadre de la présente étude : l'analyse descriptive et l'analyse explicative. La première consiste en l'examen des associations entre chacune des variables indépendantes retenues et la variable dépendante à travers les tableaux croisés et les statistiques du Khi-deux y afférentes. Si la probabilité associée à la statistique du Khi-deux est inférieure au seuil retenu, alors les deux variables sont associées, dans le cas contraire, elles ne le sont pas.

Mais l'analyse descriptive ne se limite qu'à mettre en relation deux variables. Or les relations obtenues au niveau bivarié bien qu'étant significatives, peuvent être instables : en présence d'autres variables, elles peuvent se révéler être réelles (se maintenir ou en se renforcer) ou plutôt fallacieuses (disparaître ou apparaître). De ce fait, il est nécessaire de procéder à l'analyse multivariée explicative, qui permet la prise en compte simultanée de plusieurs autres variables explicatives afin de déterminer l'effet net de chaque variable indépendante sur la variable dépendante. C'est le modèle de régression logistique binaire qui sera utilisé, compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante (deux modalités).

III. PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

1. Résultats de l'Analyse descriptive

Le seuil retenu pour la confirmation des résultats des tests statistiques est de 10%. A cet égard, il ressort que le milieu de résidence, le niveau d'instruction du CM⁴, le niveau de vie du ménage, le sexe du CM, son statut matrimonial et la taille du ménage ont un lien avec la scolarisation des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun.

♦ La relation entre les facteurs culturels et la scolarisation des enfants, selon le statut migratoire du Chef de ménage

Le milieu de résidence

Il ressort que 91,69% d'enfants sont scolarisés milieu urbain, et un peu moins en milieu rural, soit 85,56%. Cette prédominance du urbain sur le milieu rural se confirme chez les natifs comme chez les migrants internes. Mais tel n'est pas le cas chez les migrants internationaux, où on retrouve 92,86% d'enfants du milieu rural qui vont à l'école, contre 87,72% d'enfants en milieu urbain.

⁴ Chef de Ménage

L'offre scolaire étant plus élevée en milieu urbain, cela explique le nombre élevé d'enfants scolarisés dans ce milieu. Pour ce qui est des enfants issus de ménages dirigés par des migrants internationaux, le résultat contraire peut provenir du fait que dans l'ensemble, ces enfants se retrouvent plus nombreux en milieu rural. En outre, ceux d'entre - eux qui sont en milieu urbain peuvent s'adonner à d'autres activités, telles que les activités rémunératrices. Mais ce dernier test n'est pas significatif.

Tableau 1 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le milieu de résidence

STATUT MIGRATOIRE	MILIEU DE RESIDENCE		
	URBAIN	RURAL	Probabilité du Khi-deux
NATIFS	90,92	84,48	0,000
MIGRANTS INTERNES	94,20	90,67	0,016
MIGRANTS INTERNATIONAUX	87,72	92,86	0,231
ENSEMBLE	91,69	85,46	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Le niveau d'instruction du Chef de ménage

La proportion d'enfant allant à l'école est augmentée avec le niveau d'instruction du CM. En effet, le taux de fréquentation scolaire passe de 84,54% chez les CM sans instruction à 94,08% chez ceux qui ont le niveau d'instruction de l'enseignement supérieur. Que ce soit chez les natifs ou chez les migrants internes, ce constat est le même. Pour les migrants venant d'un autre pays, on se rend compte que les enfants sont beaucoup moins scolarisés chez les CM ayant atteint le supérieur. Cela peut être dû au même fait que pour le milieu de résidence, à savoir la préférence pour d'autres types d'activités.

Tableau 2 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le niveau d'instruction du Chef de ménage

STATUT MIGRATOIRE	NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE				Probabilité du Khi-deux
	AUCUNE INSTRUCTION	PRIMAIRE	SECONDAIRE	SUPERIEUR	
NATIFS	83,86	87,31	90,49	93,26	0,000
MIGRANTS INTERNES	90	91,06	94,17	95,88	0,058
MIGRANTS INTERNATIONAUX	75	93,75	94	60	0,057
ENSEMBLE	84,54	87,94	91,49	94,08	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

♦ **La relation entre les facteurs économiques et la scolarisation des enfants, selon le statut migratoire du Chef de ménage**

Le niveau de vie du ménage

Les ménages pauvres ont du mal à assurer la scolarisation de leurs enfants. 85,90% d'enfants y sont scolarisés, alors que 92% vont à l'école dans les ménages non pauvres. Cette influence négative de la pauvreté est la même dans tous les ménages, que le CM soit natif, migrants interne ou migrant externe. Les dépenses liées à l'éducation des enfants font que certains enfants restent privés de la possibilité de s'instruire.

Tableau 3 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le niveau de vie du ménage

STATUT MIGRATOIRE	NIVEAU DE VIE DU MENAGE		
	MENAGES PAUVRES	MENAGES NON PAUVRES	Probabilité du Khi-deux
NATIFS	85,26	89,50	0,000
MIGRANTS INTERNES	90,71	93,68	0,107
MIGRANTS INTERNATIONAUX	83,33	92	0,159
ENSEMBLE	85,90	90,55	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

♦ **La relation entre les facteurs démographiques et la scolarisation des enfants, selon le statut migratoire du Chef de ménage**

Le sexe du Chef de ménage

De façon générale, le constat est que les femmes CM scolarisent plus les enfants (91,39%) que les hommes CM (88,02%). Ce résultat va dans le même sens que les nombreux travaux menés en Afrique sur la question, qui ont montré que ce sont les femmes CM scolarisent plus les enfants (Pilon, 1996).

Tableau 4 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le sexe du CM

STATUT MIGRATOIRE	SEXE DU CHEF DE MENAGE		
	MASCULIN	FEMININ	Probabilité du Khi-deux
NATIFS	86,88	90,68	0,000
MIGRANTS INTERNES	92,90	93,44	0,7999
MIGRANTS INTERNATIONAUX	86,67	100	0,169
ENSEMBLE	88,02	91,39	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Le statut matrimonial du Chef de ménage

Dans l'ensemble, les CM célibataires envoient plus les enfants à l'école que ceux qui sont mariés, en union libre, divorcé(e), séparé(e)s ou veufs (veuve).

Tableau 5 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le statut matrimonial du CM

STATUT MIGRATOIRE	LE STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE			Probabilité du Khi-deux
	CELIBATAIRE	MARIE(E)/ UNION LIBRE	DIVOCE(E)/ SEPRE(E)/ VEUF(VOEUVÉ)	
NATIFS	92,69	87,07	90,32	0,000
MIGRANTS INTERNES	96,41	92,90	92,08	0,7999
MIGRANTS INTERNATIONAUX	100	86,30	100	0,169
ENSEMBLE	93,86	88,18	90,79	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

La taille du ménage

Les enfants qui vont à l'école se retrouvent beaucoup plus dans les ménages de petites tailles, quelque soit la situation migratoire du CM.

Tableau 6 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et la taille du ménage

STATUT MIGRATOIRE	TAILLE DU MENAGE			Probabilité du Khi-deux
	MENAGES DE PETITES TAILLES	MENAGES DE TAILLES MOYENNES	MENAGES DE GRANDES TAILLES	
NATIFS	92,69	87,07	90,32	0,000
MIGRANTS INTERNES	96,41	92,90	92,08	0,7999
MIGRANTS INTERNATIONAUX	100	86,30	100	0,169
ENSEMBLE	93,86	88,18	90,79	0,000

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Le sexe de l'enfant

Chez les natifs comme chez les migrants internationaux, les filles sont plus scolarisés que les garçons.

Tableau 7 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le sexe de l'enfant

STATUT MIGRATOIRE	SEXE DE L'ENFANT		
	MASCULIN	FEMININ	Probabilité du Khi-deux
NATIFS	87,24	88,57	0,074
MIGRANTS INTERNES	93,90	92,29	0,304
MIGRANTS INTERNATIONAUX	89,47	90,48	0,686
ENSEMBLE	88,53	89,38	0,298

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Le lien de parenté de l'enfant avec le Chef de ménage

Dans l'ensemble, les enfants n'ayant aucun lien de parenté avec le CM sont ceux qui vont le plus à l'école. Cette tendance est la même pour tous les statuts migratoires. La littérature a souligné que ces cas existent, et proviennent du fait que certains parents envoient leurs enfants étudier ailleurs (phénomène de confiage).

Tableau 8 : Taux (%) de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, selon le statut migratoire du CM et le lien de parenté avec le CM

STATUT MIGRATOIRE	LIEN DE PARENTE DE L'ENFANT AVEC LE CHEF DE MENAGE			Probabilité du Khi-deux
	ENFANT/ CONJOINT DU CM	ENFANT APPARENTE AU CM	ENFANT NON APPARENTE AU CM	
NATIFS	87,46	89,44	89,69	0,204
MIGRANTS INTERNES	92,55	93,76	94,12	0,520
MIGRANTS INTERNATIONAUX	88,41	92,59	100	0,917
ENSEMBLE	88,26	90,94	91,04	0,014

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

2. Résultats de l'Analyse explicative

Dans l'ensemble, les analyses montrent que le statut migratoire, le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage et le niveau de vie du ménage ont une influence sur la fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans.

-Les enfants issus de ménages dont le chef est un migrant interne ont 1,50 fois plus de chances que les enfants des ménages dirigés par les natifs d'aller à l'école. Le contexte particulier des migrants interne au Cameroun est qu'ils ne sont pas confrontés au problème de

« langue », comme dans certains pays. Le français est parlé dans la majorité du territoire national, ce qui facilite les questions d'intégration, aussi bien pour les parents que pour les enfants. Par ailleurs, on peut penser, comme c'est le cas dans certains pays, que *« les parents immigrés inculquent à leurs enfants des désirs de réussite comparables à ceux des non-immigrés : à la sortie du lycée, 86 % des jeunes issus de l'immigration envisagent des études supérieures, contre 77 % pour les autres élèves. Ces aspirations à la réussite et à l'ascension sociale compensent alors largement les très bourdieusiens « dons acquis », symboles d'une éducation fondée sur la transmission du capital culturel et non sur l'instruction »*. Il est également utile de souligner que les enfants sur lesquels porte cette étude pourraient en majorité être encore à l'école primaire, où les effectifs sont encore très nombreux.

-Les enfants issus de ménages situés en milieu rural ont 36% moins de chances d'aller à l'école que les enfants des ménages urbains (voir tableau 9). Tel que relevé dans la littérature, le milieu rural se caractérise par un déficit d'écoles et de matériels pédagogiques, auquel il faut ajouter le poids des valeurs culturelles.

-Les enfants de ménages dirigés par des femmes ont 1,43 fois plus de chances d'aller à l'école que les enfants des ménages dirigés par des hommes. Ce constat vient confirmer les résultats des études menées en Afrique subsaharienne, qui relèvent que les femmes chefs de ménage scolarisent davantage les enfants que les hommes (Wakam, 2003, Kobiané, 2002).

-Les enfants vivant dans des ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction ont 22% moins de chances d'aller à l'école que les enfants des ménages dont le chef a le niveau d'instruction du primaire. Les enfants vivant dans des ménages dont le chef a le niveau d'instruction de l'enseignement secondaire ont 1,30 fois plus de chances d'aller à l'école que les enfants des ménages dont le chef a le niveau d'instruction du primaire. Les enfants vivant dans des ménages dont le chef a le niveau d'instruction de l'enseignement supérieur ont 1,71 fois plus de chances d'aller à l'école que les enfants des ménages dont le chef a le niveau d'instruction du primaire.

-Dans les ménages de petites tailles, les enfants ont 24% moins de chances d'aller à l'école que dans les ménages de grandes tailles. D'après les travaux de Souaibou au Cameroun, (2007) le niveau d'éducation des parents influence le niveau d'instruction des enfants parce qu'il favorise un suivi de ces derniers. Les parents ou chef de ménages possédant un niveau d'instruction sont favorables à l'investissement en capital humain.

Tableau 9 : Rapports de chances de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun

Variables indépendantes	Rapports de chances
STATUT MIGRATOIRE ***	
Natifs	Ref.
Migrant internes	1,50***
Migrant internationaux	1,13ns
MILIEU DE RESIDENCE ***	
Urbain	Ref.
Rural	0,64***
SEXE DU CHEF DE MENAGE ***	
Masculin	Ref.
Féminin	1,43***
STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE ns	
Célibataires	1,57**
Mariés /En union libre	Ref.
Divorcés/Séparés/Voeufs	1,22*
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE ***	
Aucune instruction	0,78***
Primaire	Ref.
Secondaire	1,30***
Supérieur	1,71***
NIVEAU DE VIE DU MENAGE ns	
Ménages pauvres	0,89ns
Ménages non pauvres	Ref.
TAILLE DU MENAGE ***	
Ménages de petites tailles	0,76**
Ménages de tailles moyennes	0,73***
Ménages de grandes tailles	Ref.
SEXE DE L'ENFANT ns	
Masculin	Ref.
Féminin	1,04ns
*** Seuil de significativité de 1%	
** Seuil de significativité de 5%	
* Seuil de significativité de 10%	
ns Non significatif	

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

Afin de peaufiner les résultats, trois autres modèles de régression logistiques ont été réalisés, en distinguant les natifs des migrants internes et des migrants internationaux.

Facteurs communs :

Il ressort que le **milieu de résidence** est un facteur commun aux trois sous-populations, de même que le **niveau d'instruction** du chef de ménage.

-Les enfants des ménages de natifs en milieu rural ont 37% moins de chances d'aller à l'école que ceux du milieu urbain. Chez les migrants internes, cette proportion est de 31%. **Par contre, chez les migrants en provenance de l'extérieur du pays, on se rend compte que les enfants du milieu rural ont 9,5 fois plus de chances d'être scolarisés que ceux du milieu urbain.** Cette situation paradoxale trouve son origine dans le fait que le milieu urbain est le lieu privilégié du travail des enfants, et où on retrouve également beaucoup d'aides-familiaux et d'apprentis. Cette catégorie d'enfants peut aisément se trouver parmi les migrants internationaux au Cameroun, qui proviennent en majorité des pays voisins comme la R.C.A., le Tchad et le Nigéria. Le Cameroun étant un pays d'accueil pour les réfugiés, on compte également beaucoup d'enfants de réfugiés qui ne vont pas à l'école, et qui vivent en milieu urbain.

-Pour ce qui est du niveau d'instruction du CM, on remarque que chez les personnes ayant toujours résidé sur le lieu de l'enquête, les enfants dont le CM n'a pas été à l'école ont 23% moins de chances d'aller eux-mêmes à l'école, par rapport à ceux dont le CM a été scolarisé jusqu'au cycle primaire (cf. tableau 10). Ceux dont le CM a atteint le niveau d'instruction du secondaire et du supérieur ont respectivement 1,27 et 1,72 fois plus de chances d'aller à l'école. Cette dernière tendance est la même pour les CM qui ont émigré à l'intérieur du Cameroun. Par contre, chez les migrants venant d'un autre pays et ayant fait l'enseignement supérieur, il s'avère que les enfants de leurs ménages ayant entre 5 et 15 ans ont 88% moins de chances d'être scolarisés que ceux qui ont fait des études primaires.

Spécificités :

Chez les **natifs** de l'arrondissement d'enquête, le sexe du CM, son statut matrimonial et la taille du ménage expliquent la mise à l'école des enfants. Les enfants de ménages dirigés par un célibataire ont 1,50 fois plus de chances d'être scolarisés que ceux des ménages dont le chef est marié ou en union libre. Face à un tel résultat, on peut penser que les célibataires ont plus de temps à consacrer au suivi et à l'encadrement de leurs enfants. Les personnes mariées ou en union libre quant à eux peuvent avoir au sein de leurs ménages plus d'enfants qui leurs ont été confiés. S'agissant de la taille du ménage, il apparaît que les enfants des ménages de

petites tailles et ceux des tailles moyennes ont respectivement 29% et 37% moins de chances de fréquenter l'école que ceux des ménages de grandes tailles. Cela confirme les travaux de Marcoux (1995) et d'autres auteurs qui ont relevé une relation positive entre la taille des ménages et la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne.

Chez les **migrants internationaux**, le niveau de vie du ménage est le facteur spécifique qui exerce une influence sur la fréquentation scolaire des enfants. Les enfants de ménages pauvres présentent 21% moins de chances de fréquenter l'école que ceux des ménages non pauvres. Des travaux de Marcoux (1994), il ressort une association positive entre le niveau de vie du ménage et l'envoi des enfants à l'école. Cela découle du fait que « la propension à investir dans l'éducation est donc largement tributaire du niveau de vie du ménage. Cette propension à investir reste plus faible pour les ménages pauvres » (MBOM, 2012). En situation migratoire, les ménages ne disposant pas d'assez de ressources financières éprouvent davantage de difficultés à envoyer leurs enfants à l'école, d'autant plus s'ils sont dans un autre pays que leur pays de naissance.

Tableau 10 : Rapports de chances de fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun selon le statut migratoire du CM

	NATIFS	MIGRANTS INTERNES	MIGRANTS INTERNATIONAUX
MILIEU DE RESIDENCE	***	**	*
Urbain	Réf.	Réf.	Réf.
Rural	0,63***	0,69**	9,570*
SEXE DU CM	***	ns	NA
Masculin	Réf.	Réf.	Réf.
Féminin	1,48***	1,31ns	NA
STATUT MATRIMONIAL DU CM	**	Ns	NA
Célibataires	1,50**	1,57ns	NA
Mariés/En union libre	Réf.	Réf.	Réf.
Divorcés/Séparés/Veufs	1,27*	0,88ns	NA
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CM	***	**	**
Aucune instruction	0,77***	0,95ns	0,18ns
Primaire	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire	1,27***	1,50**	0,42ns
Supérieur	1,72***	2,13**	0,12**
NIVEAU DE VIE DU MENAGE	ns	ns	**
Ménages pauvres	0,90ns	0,92ns	0,79**
Ménages non pauvres	Réf.	Réf.	Réf.
TAILLE DU MENAGE	***	ns	ns
Ménages de petites tailles	0,71**	1,16ns	1,10ns
Ménages tailles moyennes	0,67***	1,21ns	1,89ns
Ménages de grandes tailles	Réf.	Réf.	Réf.
SEXE DE L'ENFANT	ns	ns	
Masculin	Réf.	Réf.	Réf.
Féminin	1,09ns	0,77ns	0,83ns
Prob >Khi-deux	0,0000	0,0056	0,0991

Source : Exploitation des données de l'ECAM 3

CONCLUSION

Dans cette étude, il était question d'étudier les facteurs qui expliquent la fréquentation scolaire des enfants de 5 à 15 ans au Cameroun, en les distinguant selon le statut migratoire des parents. De nombreuses similitudes existent dans la condition des enfants de migrants avec celle des jeunes «autochtones» issus de milieux modestes, tel que l'ont relevé quelques auteurs (Bader et Fibi, 2012). Au niveau macro, le milieu de résidence continue de discriminer l'accès à l'école de certains enfants. Au niveau micro, des caractéristiques telles que le niveau d'instruction du CM, le niveau de vie du ménage, le sexe du CM, son statut matrimonial constituent des éléments fondamentaux dans la scolarisation des enfants. Les migrants, du fait de leur situation, peuvent rencontrer des avantages ou des obstacles à leur intégration dans le pays d'accueil, ou la zone d'accueil, selon qu'ils viennent de l'extérieur ou de l'intérieur du pays. Mais pour les migrants internes, leurs comportements ne se différencient pas beaucoup de celui des natifs en matière d'instruction des enfants. Les enfants vivant dans les ménages dont le chef est un migrant venu de l'extérieur du Cameroun semblent être les plus défavorisés. Ce constat empirique rend indispensable l'adoption de mesure axée sur cette cible particulière, afin d'atteindre une plus grande équité.

Toutefois, quelques limites peuvent être mentionnées, notamment le fait que le groupe « migrants internationaux » comporte les personnes venues de tous les pays. Or, les profils et les comportements même de ces différentes personnes peuvent être très variés, ce qui entraîne une perte d'informations précises. Il est donc nécessaire de mener des études plus poussées sur la question, en distinguant les migrants selon leurs pays de provenance, et des critères plus précis tels que la législation du pays d'accueil en faveur des immigrants, le motif d'immigration, le projet migratoire, la structure familiale (la composition et le mode de fonctionnement de l'unité familiale).

BIBLIOGRAPHIE

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population, 2010, 3^{ème} RGPH, Volume II-Tome 09.

DELWENDE Brice Rodrigue SORGHO, 2008, Origine sociale et performances scolaires : analyse de l'influence des facteurs socio-économiques sur les résultats scolaires. Etudes de cas du Lycée Rialé et du Collège Naaba Zoungrana de Tenkodogo, Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Ouagadougou.

GOUPIL Timothé, 2013, « Les enfants d'immigrés réussissent-ils moins bien à l'école que les autres ? », disponible sur http://lexpansion.lepress.fr/actualite-economique/les-enfants-d-immigres-reussissent-ils-moins-bien-a-l-ecole-que-les-autres_1392960.html, [Consulté le 06 novembre 2011]

KOBIANE, Jean-François, 2009, La non-scolarisation des enfants issus de populations marginalisées au Burkina Faso : Ampleur, causes et initiatives des pouvoirs publics, UNESCO, Document de référence préparé pour le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2010. *Atteindre les marginalisés*.

MINEDUC, 1998, L'enseignement primaire au Cameroun. Investigations et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif, Etude réalisée dans le cadre du Programme d'136p.

UNICEF, 2004, L'enfant en Centrafrique – Famille, santé, scolarité, travail,

LANGE Marie-France (sous la direction de), 1998, L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous conditions, Editions Karthala.

MEUNIER Muriel, 2007, Analyse économique de la production éducationnelle: le cas de la Suisse. Thèse de doctorat, Université de Genève.

MEUNIER Muriel, 2011, «Immigration and student achievement: Evidence from Switzerland.» *Economics of Education Review*.

SOUAIBOU Moussa, 2007, Pauvreté et différences de scolarisation au Cameroun, Mémoire de Master professionnel en Démographie

